



les petits
champions
de la lecture

10^e édition
2012-2022

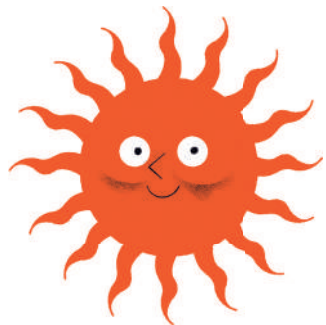
**Grand jeu
national
de lecture
à voix haute**
pour les élèves de CMI et CM2

Dès la rentrée scolaire 2021 :

Tous les élèves en classe de CMI et CM2 sont invités à lire à voix haute un texte de littérature de leur choix, pendant trois minutes maximum, en public. Ils peuvent participer soit au sein de leur classe sous la responsabilité de leur enseignant, soit au sein d'un groupe librement constitué, sous la responsabilité d'un médiateur du livre.

Le jeu se déroule en 4 étapes :

À l'issue du 1^{er} tour, le Petit champion de la classe ou du groupe participe à une finale départementale, puis à une finale régionale. Enfin, quatorze heureux lauréats (un par région), ont rendez-vous fin juin pour une ultime lecture à voix haute sur la scène de la Comédie-Française.



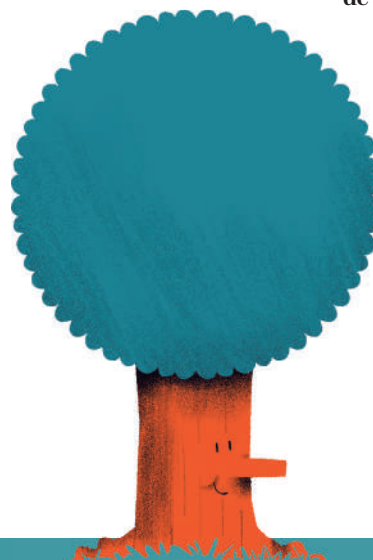
Transmettre le goût de la lecture auprès des jeunes générations est un enjeu de société. Depuis leur création en 2012, les Petits champions de la lecture démontrent que la lecture est une activité ludique et collective, un moment de plaisir et de partage.



« La lecture est une compétence "socle" sans laquelle les enfants ne peuvent progresser. Elle est facteur de liberté, foyer de l'imaginaire, source des jeux et des rêves. »

Antoine Gallimard
Président des Petits champions de la lecture

Vincent Montagne
Président du Syndicat national de l'édition



L'autonomie des enfants
Les enfants choisissent eux-mêmes leur texte. Ainsi, le plaisir de lire devient un choix personnel.

L'aisance à l'oral des enfants
Ils maîtrisent mieux la langue et améliorent leur concentration, tout en s'amusant.

La rencontre entre auteurs et lecteurs
Une occasion qui reste à jamais gravée dans l'esprit des enfants et des auteurs.



CALENDRIER 2021-2022

1^{er} tour : L'étape locale

À partir de la rentrée 2021 et jusqu'au 7 janvier 2022

Le responsable d'une classe ou d'un groupe* crée son compte organisateur et inscrit son groupe au 1^{er} tour du jeu. Une fois la classe ou le groupe inscrit, il peut alors démarrer les lectures à voix haute avec les participants.

Au plus tard le 4 février 2022

Le responsable enregistre sur le site, dans son espace organisateur, le gagnant de la classe ou du groupe pour qu'il participe au second tour.

* groupes librement constitués en bibliothèque et librairie

2^e tour : L'étape départementale

Jusqu'au 7 janvier 2022

Pour chaque département, un organisateur volontaire peut se manifester en créant un compte organisateur et en remplissant le formulaire « J'organise un 2nd tour » sur le site internet. Sa proposition est ensuite validée par l'équipe des Petits champions.

À partir du 16 février 2022

Le responsable et le représentant légal du gagnant de l'étape locale reçoivent par mail la date et le lieu de la finale départementale à laquelle l'enfant devra se rendre.

Du 2 mars au 16 avril 2022

Organisation des finales départementales

Au plus tard le 18 avril 2022

L'organisateur de l'étape du 2nd tour inscrit sur le site, dans son espace organisateur, le nom du petit champion départemental et nous transmet sa vidéo de lecture.

3^e tour : La finale régionale

Le 22 avril 2022

Mise en ligne des vidéos des participants à la finale régionale sur la chaîne YouTube des Petits champions de la lecture. Un jury régional choisit le lauréat de chaque région.

Le 11 mai 2022

Annnonce des 14 finalistes régionaux sur le site internet.

Dernier tour : La finale nationale

Courant juin 2022

Les auteurs des ouvrages choisis par les finalistes régionaux rencontrent les Petits champions et leurs camarades dans leur classe le temps d'une journée.

Un mercredi fin juin 2022

Les 14 finalistes régionaux sont réunis sur la scène de la Comédie-Française pour la dernière lecture à voix haute du jeu. Un jury qualifié désigne le Petit champion de la lecture 2022.



Restons en contact !

contact@lespetitschampionsdelalecture.fr



Toutes les infos
lespetitschampionsdelalecture.fr



Illustrations par Thomas Boas



Les Petits champions de la lecture, une initiative du Syndicat national de l'édition